

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/09/12-02

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 12 septembre 2019, sous la présidence de Mme Simone BONNAFOUS, administrative provisoire d'Aix-Marseille Université, représentée par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

***Vu** le Code de l'Education,*

***Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*

***Vu** la délibération n° 2019/06/25-13 du Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université du 25 juin 2019 portant approbation de l'enveloppe des moyens destinés à la formation pour l'année 2020,*

DÉCIDE :

OBJET : Répartition des crédits formation pour l'année 2020

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la répartition des crédits formation déclinée en annexe à la présente délibération.
Cette répartition vaut pour l'année civile 2020.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 26

Fait à Marseille, le 12 septembre 2019



Simone BONNAFOUS
Administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université



Proposition de répartition des crédits Formation 2020

Document présenté à la CFVU du 12 septembre 2019

Proposition 2020

Les éléments constitutifs de l'enveloppe	2020	2019	Répartition 2018	Répartition 2017
HCC (heures complémentaires)	20 000 k€	20 000 k€	20 000 k€	20 000 k€
FIP (fonds d'intervention pédagogique)	200 k€	200 k€	300 k€ <i>dont 100 k€ sur prélèvement fonds de roulement</i>	200 k€
PEP (prime d'engagement pédagogique)	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€
CVE (Contribution Vie Etudiante et de Campus)	2 768,156 k€ <i>dont 830, 447 k€ FSDIE</i>	2 460 k€ <i>dont 670 k€ FSDIE</i>	650 k€ FSDIE 100K€ FIVE	620 k€ FSDIE
ORE (Crédits liés aux actions loi ORE)	2 540, 265 k€	1 146, 630 k€		
PIP (Plan d'Investissement Pédagogique)	349,834 k€	200 k€	1 320 k€	
TOTAL	25 958, 255 k€	24 106,63 k€	22 470 k€	20 920 k€